

être même arriva t-il en 1665 comme soldat dans le régiment de Carignan.

En 1670, l'intendant Talon envoya les sieurs de Saint-Lusson et de LaSalle prendre possession des pays situés autour des grands lacs. Saint-Lusson passa l'hiver chez les Amikoués, sur les bords du lac Huron, et fit avertir les nations du nord et les Sauteurs de se réunir au sault Sainte-Marie. Au printemps, Saint-Lusson s'y rendit et rencontra les députés de quatorze nations. Le 14 juin 1671 se fit la cérémonie de prise de possession. Saint-Lusson fit planter une croix et arborer les armes du roi de France sur une éminence qui dominait la bourgade des Sauteurs.

Le procès-verbal de prise de possession est signé, entre autres personnages, par Pierre Moreau dit la Taupine, "soldat de la garnison du château de Québec." (1)

Dans le mémoire adressé par l'intendant Duchesneau au ministre de Seignelay, le 10 novembre 1679, nous lisons :

" Le nommé la Taupine, fameux coureur de bois, qui partit au commencement du mois de septembre de l'année dernière 1678, pour aller aux Outaouas avec des marchandises et qui a toujours été intéressé avec monsieur le gouverneur, en étant arrivé cette année et ayant eu avis qu'il avait traité en deux jours 150 robes de castor dans un seul village de ces nations, qui font près de 900 castors, ce qui est de notoriété publique, et qu'il avait laissé auprès de Duluth deux hommes qu'il avait emmenés avec lui, je crus être obligé de le faire arrêter et de l'interroger ; mais m'ayant représenté un

---

(1) *Documents relative to the history of the state of New-York*, vol. IX, p. 804.